

**Волинський національний університет імені Лесі Українки**  
**Факультет іноземної філології**  
**Кафедра романської філології**

**Мамосюк Олена**

**Лінгвосеміотика**  
**(на базі французької мови)**  
**Курс лекцій**

**Навчально-методичне видання з французької мови**

**Луцьк – 2023**

УДК 811.133.1'22(072)  
М 22

*Рекомендовано до друку науково-методичною радою  
Волинського національного університету імені Лесі Українки  
(протокол № 9 від 22 травня 2023 року)*

**Рецензенти:**

**Савчук Р. І.** – доктор філологічних наук, професор кафедри іспанської та французької філології Київського національного лінгвістичного університету;

**Станіслав О. В.** – доктор філологічних наук, професор, завідувач кафедри романської філології Волинського національного університету імені Лесі Українки.

**Мамосюк О. С.**

**М 22 Лінгвосеміотика (на базі французької мови)** : навч.-метод. видання. Луцьк : Вежа-Друк, 2023. 45 с.

Анотація: Методична розробка має на меті ознайомити здобувачів вищої освіти із сутністю лінгвосеміотики. Курс лекцій вибіркового освітнього компонента «Лінгвосеміотика (на базі французької мови)» складено відповідно до освітньо-професійної програми підготовки магістра галузі знань 03 Гуманітарні науки, спеціальності 035 Філологія, за освітньою програмою «Мова і література (французька). Переклад». Методичні рекомендації призначені для студентів 5 курсу факультету іноземної філології, які вивчають французьку мову як першу іноземну мову.

УДК 811.133.1'22(072)  
М 22

© Мамосюк О. С., 2023

© Волинський національний університет  
імені Лесі Українки, 2023

## Avant-propos

La sémiotique linguistique semble encore une discipline sans frontières, et nous l'aborderons donc par restriction pour la questionner sur le texte. Pour nous, la linguistique est la sémiotique des langues et des textes, mais comme la sémiotique et la linguistique ont connu des destins séparés, il nous faudra aussi interroger leurs rapports. Sémiotique ou sémiologie ? Les disparates terminologiques traduisent sans doute des différences épistémologiques. La principale intéresse la discipline fondatrice de la science des signes : pour la tradition illustrée par Peirce, c'est la logique philosophique ; pour la tradition saussurienne, la linguistique. La première tradition s'attache à la typologie des signes et à la définition formelle de leurs relations, privilégie les langages formels et cherche dans leur théorie les catégories fondamentales de l'étude des langues.

L'autre problématique prend comme point de départ le langage plutôt que les signes, mais entend dépasser la linguistique : ainsi les *Prolégomènes* à une théorie du langage de Hjelmslev (1943) présentaient une sémiotique générale qui devait permettre la description de tous les systèmes de signes. Cette sorte de sémiotique retient du saussurisme un non-réalisme de principe, tel que le problème de la référence ne se pose plus dans ses termes traditionnels, et une forme d'holisme structural qui postule que le système préexiste à ses éléments, comme les relations aux termes. De nos jours, quatre conceptions de la sémiotique, inégalement représentées, correspondent à autant d'extensions de son objet...

*L'auteur*

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION À LA SÉMIOTIQUE LINGUISTIQUE .....	5
THÉORIE DE LA SEMIOTIQUE LINGUISTIQUE .....	5
Définition de la sémiotique linguistique .....	5
Sémioticiens et concepts sémiotiques importants .....	7
Qu'est-ce qu'un signe ?.....	8
Fonctions.....	8
Parties du signe et regroupements de ces parties.....	9
Schéma de la communication .....	16
Structure, terme, relation et opération.....	20
Typologie des relations .....	20
Typologie des opérations .....	21
Caractéristiques décidable et indécidable .....	25
Perspectives catégorielle et graduelle sur les caractéristiques .....	27
Caractéristiques obligatoire et facultative.....	28
Facteurs de relativité des caractéristiques.....	28
Concepts complémentaires : l'exemple des feux de circulation.....	31
Signifiants .....	31
Redondance et bruit .....	32
Signifiés .....	33
Polysémie et synonymie .....	33
Systèmes symbolique, semi-symbolique et sémiotique .....	34
Arbitraire et convention du signe.....	36
Signes uniques / répétés et silence sémiotique .....	37
Signes successifs / simultanés, paradigme / syntagme .....	38
APPLICATION : LA COULEUR DES DESSOUS FÉMININS.....	41
EXERCICES.....	44
OUVRAGES CITÉS.....	45

## INTRODUCTION À LA SÉMIOLOGIE LINGUISTIQUE

La sémiotique linguistique est, pour simplifier, l'étude des produits signifiants (au sens large : un mot, un texte, une image, etc.), c'est-à-dire qui véhiculent du sens. Un signe (par exemple, le mot « vaisseau ») se reconnaît à la présence de ses parties constitutives, soit, du moins dans les sémiotiques qui s'inspirent de Saussure : le signifiant (le contenant, la forme véhiculaire du signe : les lettres *v- a-i-s-s-e-a-u*) et le signifié (sens, contenu véhiculé par le signifiant : 'navire de grande dimension'). La sémiotique générale permet, à l'aide des mêmes notions, de décrire, en principe, tout produit et système de signes : textes, images, productions multimédia, signaux routiers, modes, spectacles, vie quotidienne, etc. Des sémiotiques spécifiques ou particulières (du texte, de l'image, du multimédia, etc.) permettent de tenir compte des particularités de chaque système de signes. Ce chapitre présente sommairement la sémiotique générale. On y trouve des définitions de la discipline et du signe ainsi qu'une liste de concepts et de théoriciens célèbres. Sont aussi présentées – notamment à travers l'analyse d'un objet en apparence anodin, les feux de circulation – des notions de sémiotique générale : émetteur / récepteur, émission / transmission / réception, canal, contexte, référent, système, code, redondance, bruit, paradigme / syntagme, marge de sécurité, sème, isotopie, polysémie / homonymie / synonymie, relations ou systèmes symboliques / semi-symboliques / sémiotiques, arbitraire / convention du signe, signes continus / discontinus, signes uniques / répétés, signes successifs / simultanés, signes actualisés / virtualisés, contraste, etc.

## THÉORIE DE LA SEMIOTIQUE LINGUISTIQUE

### Définition de la sémiotique linguistique

Au sens large, la sémiotique linguistique (dans certains cas appelée aussi « sémiologie ») est un corps de théories, de méthodologies et d'applications produits ou intégrés dans le cadre de la discipline sémiotique, fondée entre la

fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup>. L'objet empirique (concret) de la sémiotique est le produit signifiant (texte, image, etc.), c'est-à-dire qui véhicule du sens. Pour reprendre une définition courte et classique (et discutable, nous y reviendrons), nous dirons que la sémiotique est l'étude des signes.

La sémiotique générale permet, à l'aide des mêmes concepts et méthodes, de décrire, en principe, tout produit et tout système de signes : textes, images, productions multimédia, signaux routiers, modes, spectacles, vie quotidienne, architecture, etc. Des sémiotiques spécifiques ou particulières (du texte, du texte littéraire, de l'image, du multimédia, etc.) permettent de tenir compte des particularités de chaque système de signes. Ce chapitre se situe pour l'essentiel en sémiotique générale.

Saussure et Peirce sont, à peu près à la même époque mais indépendamment, les deux fondateurs de la sémiotique. Chacun a donné naissance à l'un des deux courants principaux en sémiotique. Le tableau ci-dessous présente quelques-unes des caractéristiques de ces deux courants.

	SEMIOTIQUE D'INSPIRATION PEIRCIENNE	SEMIOTIQUE D'INSPIRATION SAUSSURIENNE
Fondateur	Charles Sanders Peirce (1839-1914)	Ferdinand de Saussure (1847-1913)
Discipline-mère	philosophie (logique formelle)	linguistique
Structure du signe	representamen, interprétant, objet triadisme	signifiant, signifié dyadisme

*Tableau 1 - Les deux grands courants sémiotiques*

Nous approfondirons plus loin la définition de la sémiotique et sa situation dans les savoirs et disciplines.

Comme toute discipline, la sémiotique peut être abordée sous différents angles : auteurs, concepts, théories, etc. Le tableau ci-dessous présente les grands angles par lesquels on peut aborder la sémiotique. Nous développerons dans la suite quelques-uns de ces angles.

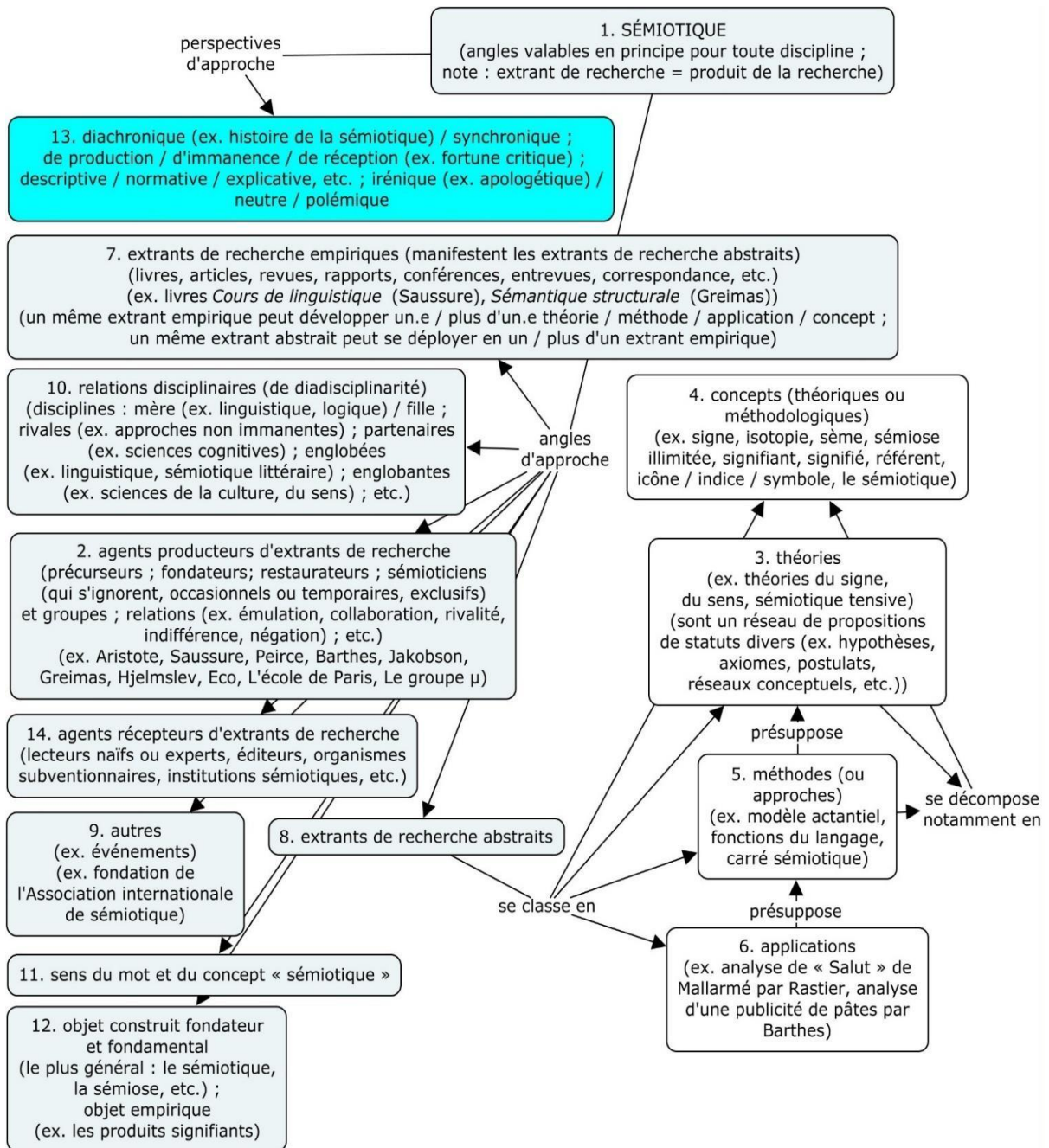


Figure 1 - Grands angles d'approche de la sémiotique

### Sémioticiens et concepts sémiotiques importants

La sémiotique n'est pas LA sémiotique. Il existe en effet plusieurs théories sémiotiques. La sémiotique est associée à des noms célèbres : Saussure, Peirce, Morris, Hjelmslev, Jakobson, Barthes, Greimas, Eco (aussi célèbre auteur

littéraire) ... Et à des concepts fameux : signifiant, signifié, référent, paradigme, fonction poétique, isotopie, modèle actantiel, triangle sémiotique, carré sémiotique, œuvre ouverte... Nous verrons ici, et ailleurs dans le livre, quelques-uns de ces noms et concepts, et d'autres également. Pour approfondissement, on lira les excellentes introductions à la sémiotique qui existent (par exemple, Courtés, Klinkenberg) et, à défaut, le dictionnaire en ligne de l'auteur.

### **Qu'est-ce qu'un signe ?**

L'objet empirique, concret de la sémiotique est le produit sémiotique (tel texte oral ou écrit, telle image, tel groupe de textes, d'images, etc.). À partir des produits sémiotiques, on peut induire, dégager les systèmes abstraits qui les ont « générés » (par exemple, un texte est « produit » notamment par le système, la sémiotique de la langue) et les unités abstraites dont ils sont constitués, les signes.

Un produit sémiotique est fait de deux plans : un plan des signifiés ou plus exactement un **plan du contenu** ; un plan des signifiants ou plus exactement un **plan de l'expression**. Un signe est une abstraction obtenue en isolant un élément (un signifié) du plan du contenu pris avec son correspondant (un signifiant) du plan de l'expression. D'un point de vue scientifique, le signe est une unité dont la pertinence est discutable et discutée (voir par exemple les critiques de Rastier, 2015), même si beaucoup de théories sémiotiques font du signe leur notion centrale et indiscutée et, par exemple, définissent la sémiotique comme l'étude des signes. D'un point de vue didactique, le signe demeure utile. C'est pourquoi nous allons maintenant parler du signe.

### **Fonctions**

Le **signe** se reconnaît de plusieurs manières. Il existe des définitions fonctionnelles (sur ce que le signe fait). Ainsi, la définition la plus générale, et l'une des plus anciennes, fait du signe *ce qui est mis à la place de quelque*



*chose d'autre* (ce quelque chose d'autre peut être interprété comme un signifié et/ou un référent, comme nous le verrons plus loin). Par exemple, le noir porté dans un enterrement ne vaut pas (que) pour lui-même en tant que couleur, il signifie aussi, du moins dans notre culture, la mort. Parfois, on ajoute que le signe est *ce qui est mis à la place de quelque chose d'autre pour quelqu'un* (l'interprète du signe) *et sous tel rapport* (par exemple, le lien de ressemblance entre tel dessin d'un chat et le dessin d'un chat en général).

### **Parties du signe et regroupements de ces parties**

Il existe aussi des définitions constitutives du signe, qui reposent sur la présence des éléments constitutifs du signe (sur ce dont le signe est fait), lesquels peuvent varier d'une théorie à une autre.

#### REMARQUE : TERMES ET RELATIONS DU SIGNE

Ces éléments constitutifs se classent en termes (ou parties), relations entre ces termes et opérations sur ces termes ou relations ou opérations. Nous ne présentons ici que les termes et escamotons notamment la discussion sur la ou les relations considérées comme obligatoirement établies entre les parties du signe (par exemple, solidarité, présupposition réciproque, etc.) ou au contraire « facultatives ». Même exclusion pour les opérations.

Dans les théories sémiotiques inspirées de Saussure (célèbre linguiste genevois), le signe (par exemple, le mot « vaisseau ») se décompose en **signifiant**, le contenant, la forme, le véhicule du signifié (par exemple, les quatre phonèmes *v-ai-ss-eau*) et **signifié**, le contenu, le sens du signe, le contenu sémantique associé au signifiant (par exemple, le sens du mot « vaisseau »). Le signifié se décompose en **sèmes** (par exemple, le signifié 'vaisseau' contient des sèmes comme /concret/, /navigation/, etc.).

Une **isotopie** est constituée par la répétition d'un même sème. Par exemple, dans « Ce fut un grand Vaisseau taillé dans l'or massif / Ses mâts

touchaient l'azur sur des mers inconnues » (Émile Nelligan, « Le vaisseau d'or »), les mots « Vaisseau », « mâts » et « mers » contiennent, entre autres, le sème /navigation/ et ces sèmes répétés forment donc l'isotopie /navigation/.

Les signes conventionnels indiqués dans le tableau plus bas permettent de distinguer, par exemple, le signe (le mot) (1) « concret » ; du signifié qu'il véhicule, (2) 'concret' ; du signifiant de ce signe, (3) *concret*, constitué des phonèmes *c-on-c-r-et* et des graphèmes (grosso modo : lettres) *c-o-n-c-r-e-t* ; du sème (4) /concret/ (dans 'couteau', par exemple) ou de l'isotopie (4) /concret/ (dans « couteau d'acier », par exemple). Par ailleurs, l'emploi d'une seule barre oblique indique une opposition (par exemple, vie / mort). Il existe en sémiotique plusieurs conventions différentes de celle employée ici.

« signe » (guillemets)	<i>signifiant</i> (italiques)
'signifié' (apostrophes)	/sème/ et /isotopie/ (barres obliques)

*Tableau 2 - Signes conventionnels employés*

#### REMARQUE : SORTES DE SÈMES ET D'ISOTOPIES

Quelles sortes de sèmes doit-on s'attendre à trouver ? (1) Des sèmes très généraux structurés par opposition (par exemple, /concret/ vs /abstrait/, /nature/ vs /culture/, /animé/ vs /inanimé/, /masculin/ vs /féminin/, /humain/ vs /animaux/ vs /végétaux/) ; (2) des sèmes reflétant les domaines de l'activité humaine, notamment les disciplines (par exemple, /navigation/, /alimentation/, /chimie/, /ameublement/) ; (3) des sèmes reflétant de petits ensembles sémantiques correspondant à des situations de choix stéréotypées (par exemple : /ustensile/ dans 'couteau', 'cuillère', 'fourchette' ; /transports collectifs urbains/ dans 'taxi', 'autobus', 'métro') ; (4) des sèmes qui n'appartiennent pas aux sortes que nous venons de mentionner, on les appelle « sèmes spécifiques » (par exemple, /pour couper/ dans 'couteau') par opposition aux trois autres sortes de sèmes qui sont dits « génériques ». Ces quatre sortes de sèmes permettent de distinguer quatre sortes d'isotopies. → **Analyse sémique.**

Un groupe de sèmes répété constitue une **molécule sémique** ; par exemple le groupe de deux sèmes /comestible/ et /liquide/ se trouve dans les mots « eau » et « vin » dans « Je mets de l'eau dans son vin ».

De même que le signifié se décompose en parties appelées « sèmes », le signifiant se décompose en parties appelées « **phèmes** » (on peut les mettre en italiques et entre barres obliques). Par exemple, dans une langue, les **phonèmes** se décomposent en phèmes : ce sont les traits phonémiques (par exemple, /consonne/ ou /voyelle/, /son ouvert/ ou /son fermé/) ; les **graphèmes** se décomposent en phèmes : ce sont les traits graphémiques (par exemple, la barre du *i* et le point qui la chapeaute). De même que la répétition d'un même sème forme une isotopie, la répétition d'un même phème forme une **isophémie** (on peut la mettre en italiques et entre barres obliques). Par exemple, à l'écrit, dans *djinn* on a, sur le *i* et le *j*, la production d'une isophémie graphémique /point/ ; à l'oral, dans *Lucie*, on a, du phonème *u* au phonème *i*, l'isophémie phonémique /son fermé/. De même qu'un groupe de sèmes répété constitue une molécule sémique, un groupe de phèmes répété constitue une **molécule phémique** ; par exemple, le groupe de deux phèmes /voyelle/ et /son fermé/ se trouve dans les phonèmes *u* et *i* dans *Lucie*. La prise en compte des phèmes phonémiques permet une analyse beaucoup plus fine des sonorités, notamment en poésie, analyse généralement limitée aux phonèmes voire aux seules manifestations phonémiques les plus évidentes (rimes, allitérations patentes, etc.). → **Analyse des phonèmes.**

Deux distinctions sont importantes à faire : celle entre concept et signifié et celle entre stimulus (plus précisément : stimulus physique périsémiotique) et signifiant. Un non-voyant de naissance et un voyant peuvent parfaitement se comprendre lorsqu'ils emploient l'expression « canne blanche » ; le signifié est le même pour l'un que pour l'autre. Cependant, le **concept** (image mentale)

associé à ce signifié sera sans doute différent pour l'un et pour l'autre. On pourrait penser que le signifiant est la partie « perceptible » du signe et le signifié sa partie « intelligible » (non perceptible par les cinq sens). Tel n'est pas le cas. Le signifiant et le signifié sont tous deux des éléments mentaux. Si j'écris un « i » avec un point plus petit et un autre avec un point plus gros, les **stimuli** (physiques) sont différents, mais celui qui me lira considérera qu'il n'y a qu'un même signifiant répété. Autrement dit, le signifiant est un modèle (on dit qu'il est un **type**) auquel se conforment plus ou moins différents stimuli qui le manifestant (on dit que ce sont des **occurrences** de ce type). Dans le cas de la langue, les stimuli oraux sont appelés « **phones** » (les signifiants associés à ces phones sont appelés « **phonèmes** ») et les stimuli écrits sont appelés « **graphes** » (les signifiants associés à ces graphes sont appelés « **graphèmes** »). On peut utiliser les accolades pour indiquer le statut de stimulus : {stimulus}

#### REMARQUE : STIMULI PHONIQUES ET GRAPHIQUES

Les phonèmes ne sont pas les seuls signifiants phonologiques. On peut distinguer les signifiants phonologiques segmentaux (les phonèmes et sans doute les ponctèmes de pause) et les signifiants phonologiques suprasegmentaux (par exemple, la courbe intonative d'une phrase interrogative).

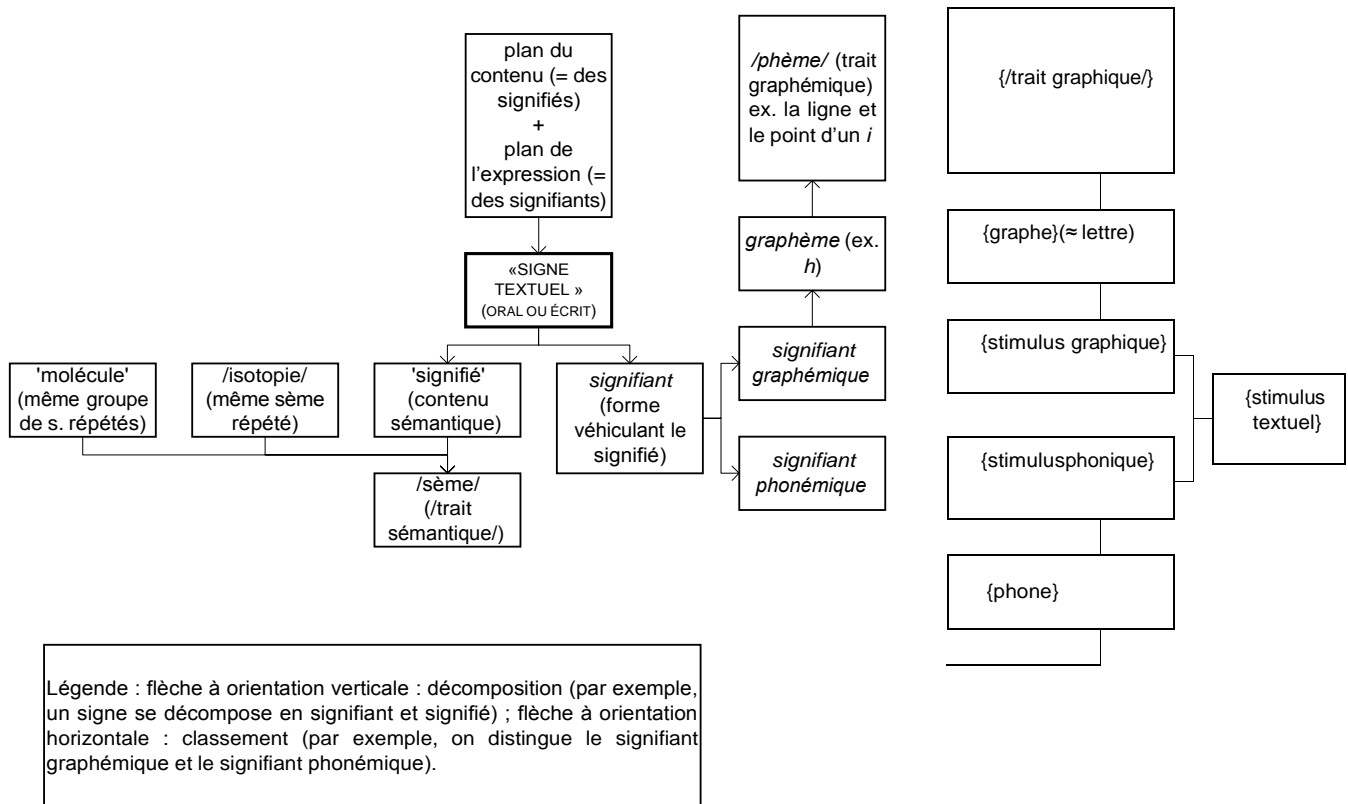
Voici une liste, non exhaustive, des stimuli phoniques : intonation, intensité, articulation, rythme (pause, vitesse, accélération/décélération, silences, accents rythmiques), accent (par exemple, parisien, québécois), prononciation, timbre, hauteur, etc. La question est de savoir si ces stimuli sont directement corrélés à des signifiants (autres que proprement phonémiques) ou s'ils sont, dans le meilleur des cas, des interprétants. Certains de ces stimuli semblent directement corrélés à des signifiants, par exemple les signifiants phonologiques suprasegmentaux (par exemple, l'intonation montante d'une phrase interrogative). D'autres semblent plutôt être des interprétants (qui ne

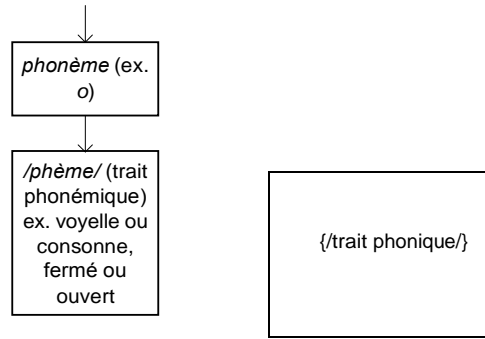
possèdent pas en eux-mêmes un statut de signifiant). Un interprétant est un élément qui a une incidence sémique, en actualisant ou virtualisant un sème et/ou en changeant l'intensité (mise en saillance, mise en retrait, mise au neutre) d'un sème déjà actualisé. Tout phonème (ou suite de phonèmes) est créé et extrait à partir d'un groupement de traits phoniques définissant un phone (ou une suite de phones). Par exemple, un phone a nécessairement une hauteur (une « note » plus ou moins haute). Il ne semble pas que la hauteur d'un phone isolé (c'est-à-dire en dehors d'une courbe d'intonation) soit directement corrélée à un signifiant « autonome », c'est-à-dire autre que celui du phonème proprement dit. Cependant, cette hauteur peut avoir valeur d'interprétant : par exemple, elle permettra d'actualiser le sème /féminin/ dans les signifiés désignant l'interlocuteur, par exemple dans le « je » énoncé par cet interlocuteur (disons, dans une conversation téléphonique avec un interlocuteur inconnu dont on découvre la voix). Les mêmes principes valent pour les stimuli graphiques : typographie (police, taille, enrichissements, etc.), disposition dans la page, etc. Par exemple, telle police agira comme interprétant pour produire le sème /sophistiqué/ ou /vulgaire/. On voit que ces stimuli interprétants sont alors (toujours, souvent ?) érigés en indices : du producteur, du contexte de production, voire du produit (par exemple, en pointant vers son genre), etc. La question reste de savoir si tout indice provenant de ces facteurs peut jouer, doit jouer, joue toujours le rôle d'un interprétant, du moins pour une interprétation intrinsèque (qui rend compte du sens véritablement présent dans le texte). Ainsi, il n'est pas sûr que le sème /sophistiqué/ dont nous avons parlé soit nécessairement présent dans le texte (à moins que le texte thématise déjà la sophistication), seulement dans sa « lecture », son interprétation (interprétation extrinsèque, dans la typologie de Rastier). Il faut aussi noter que la « dénomination » d'un interprétant ne donnera pas nécessairement naissance à un

sème de même dénomination (par exemple, l'interprétant générique « sonnet » ne produira pas de sème /sonnet/, sauf cas de thématization du sonnet dans le sonnet, mais pourra produire des sèmes d'autre dénomination).

En simplifiant, on peut dire qu'un texte comporte jusqu'à quatre sortes de signifiants (situation maximale qui se produit dans un texte à la fois oral et écrit, par exemple dans un site Internet avec audio) : phonémiques et assimilés (phénomènes suprasegmentaux « significatifs », etc.), phoniques (si considérés signifiants), graphémiques et assimilés (ponctèmes graphiques, etc.), graphiques (si considérés signifiants). Et c'est sans compter les inévitables « imbrications » plus ou moins poussées et systématiques suivantes : des signifiants ou signifiés oraux qui font écrit, des signifiants ou signifiés écrits qui font oral ; au surplus, les signifiés peuvent thématizer l'oralité ou la scripturalité (par exemple, dans « Parler comme un livre »). Sur les relations entre oralité et scripturalité, voir Hébert.

**Le schéma ci-dessous résume notre propos.**





*Figure 2 - Le signe (linguistique), ses parties et leurs regroupements*

Voyons quelques-unes des structures du signe ; nous approfondirons plus loin. Le signe nomenclatural se réduit au stimulus physique. Le signe saussurien combine signifiant et signifié. Certaines structures non proprement saussuriennes (puisque Saussure excluait le référent) ajoutent le référent au signifiant et signifié. Le signe aristotélien combine stimulus, concept et référent. Le signe selon le Groupe  $\mu$  (mu) combine stimulus physique, signifiant, signifié et référent (dans le signe visuel iconique, le signifié est remplacé par un « type » visuel).

Peirce propose une structure triadique : representamen, interprétant, objet. Dans notre liste des parties possibles du signe, ce qui se rapproche le plus du representamen est le signifiant, le plus de l'interprétant est le signifié ou le concept, le plus de l'objet est le référent. Plus précisément, le **representamen** est « une chose qui représente autre chose : son **objet** » (Everaert-Desmedt, → **Sémiotique de Peirce**). Quant à l'interprétant, on peut le présenter ainsi :

« Le representamen, pris en considération par un interprète, a le pouvoir de déclencher un interprétant, qui est un representamen à son tour et renvoie, par l'intermédiaire d'un autre interprétant, au même objet que le premier representamen, permettant ainsi à ce premier de renvoyer à l'objet. Et ainsi de suite, à l'infini. Par exemple, la définition d'un mot dans le dictionnaire est un interprétant de ce mot, parce que la définition renvoie à l'objet (= ce que représente ce mot) et permet donc au representamen (= le mot) de renvoyer à cet objet. Mais la définition elle-même, pour être comprise, nécessite une série ou, plus exactement, un faisceau d'autres interprétants (d'autres définitions) ... »  
Everaert-Desmedt, → **Sémiotique de Peirce**.

### **Schéma de la communication**

Un signe est toujours accompagné d'autres signes au sein d'un produit



sémiotique et/ou des produits sémiotiques « autour ». De même que le silence sémiotique est relatif (nous y reviendrons), la **solitude sémiotique** l'est également. Par exemple, cette lettre de Victor Hugo à son éditeur et constituée du seul signe « ? » contenait tout de même, nous supposons, une adresse, signature, date, etc. Seul le signe n'est jamais. Pour trois raisons principales : (1) un produit sémiotique, sauf exception, est toujours composé de plusieurs signes, bref un signe possède un **cotexte** (l'ensemble des signes qui l'accompagnent) ; (2) un produit sémiotique possède un **contexte** externe (appelé « **entour** » par Rastier), fait notamment d'autres produits sémiotiques ; (3) un signe **actualisé**, c'est-à-dire choisi, est une forme qui prend sa valeur, son sens sur le fond des signes qui auraient pu être **actualisés** (manifestés) à sa place mais qui sont demeurés **virtualisés** (non manifestés, non choisis).

La communication, qui prend pour objet un produit sémiotique, peut être envisagée, notamment, comme une **structure**. À ce titre, elle se décompose en termes (ou *relata*, *relatum* au singulier), en relations entre les termes et en opérations ou processus (ou actions) sur les termes, relations ou opérations. Les principaux éléments de la communication sont trois termes : le **producteur** (par exemple, l'auteur), le **produit** (par exemple, le texte), le **récepteur** (par exemple, le lecteur) ; et deux processus (qui fondent également des relations) : la **production**, qui va du producteur vers le produit et la **réception**, qui va du récepteur vers le produit. Comme on le voit, les opérations sont menées par des termes agents (qui agissent), le producteur et le récepteur, et appliquées sur un terme patient (sur lequel l'action est appliquée), le produit. On remarque que le processus de réception va du récepteur vers le produit, en ce que le récepteur prend pour objet le produit créé par le producteur. La réception, fut-elle une simple lecture (au sens habituel du terme), est toujours ou, à tout le moins, implique toujours une **interprétation** (au sens que donne Rastier à ce mot, c'est-

à-dire l'assignation d'un sens à un produit sémiotique).

Cependant, il y a également un processus, dont nous ne tiendrons pas compte ici, qui va du produit vers le récepteur, en ce que le produit est destiné et éventuellement transmis à un récepteur. On peut appeler « **transmission** » ce processus et distinguer deux transmissions : celle du **document** (par exemple, un livre) et celle de l'élément dont le document est le **support** (par exemple, le texte que véhicule le livre).

De même que le produit est le résultat de la production, la **lecture** (au sens ici de résultat de l'interprétation) est le résultat de la réception ; cette lecture peut éventuellement être convertie en texte, oral et fixé ou non sur un support (par exemple, une bande magnétique) ou écrit et nécessairement fixé sur un support. D'autres éléments encore participent de la structure de la communication, par exemple le contexte externe (ou entour), dont font partie les systèmes (par exemple, la langue, l'idiolecte ; nous y reviendrons). → **Analyse sémique.**

L'analyse sémiotique peut prendre l'une ou l'autre des cinq grandes **perspectives d'analyse** de la communication, selon qu'on analyse relativement : (1) au producteur (par exemple, par la biographie de l'auteur) ; (2) à la production (par exemple, avec les brouillons d'un roman) ; (3) au produit lui-même (par exemple, en analysant les figures de style d'un poème) ; (4) à la réception (par exemple, en comparant les interprétations qu'un roman a reçues) ; (5) au récepteur (par exemple, en étudiant le lectorat d'un roman). En simplifiant, on distinguera trois perspectives : le producteur et la production ; le produit en lui-même (dans son immanence) ; le récepteur et la réception. Pour une typologie des 21 **situations d'analyse** que permet de décrire le schéma, voir Hébert.

Nous distinguerons entre un élément empirique (ou réel, par exemple

l'auteur réel) et son pendant construit : producteur empirique (son être, ses intentions, ses messages, etc.) et producteur construit ; production empirique et production construite ; récepteur empirique et récepteur construit (dont, pour les textes, le **lecteur modèle** et, plus généralement, le **récepteur modèle**) ; réception empirique et réception construite. Un **élément construit** est l'« image » que donne de l'**élément empirique** l'élément qui sert comme source d'informations (notamment d'indices). Les éléments construits sont élaborés en utilisant le produit comme source d'indices mais aussi, éventuellement, en l'utilisant comme source d'informations thématiques, véhiculées dans les contenus (par exemple, si le texte parle directement de l'auteur, du processus de production, etc.). Entre un élément empirique et son pendant construit différentes relations comparatives sont susceptibles d'être établies : identité (ou conformité), similarité, opposition (contrariété ou contradiction), altérité. Par exemple, l'auteur construit à partir du texte peut être très différent de l'auteur réel. Si l'on ajoute des éléments (par exemple, code ou système, monde ou référent, contact, contexte) au schéma de la communication littéraire, on pourra en distinguer également la version empirique et celle construite. Par exemple, Fouquier ajoute le monde au schéma et distingue alors entre le monde empirique et le monde qu'il appelle justement « construit ». On pourra, à l'instar de Jakobson, ajouter le code (plus précisément les codes et plus précisément encore, les systèmes) et le contact et en distinguer les versions empiriques et construites. → **Fonctions du langage**.

À noter qu'un facteur empirique ne peut servir de point de départ pour construire son pendant construit : par exemple, l'auteur empirique ne peut servir de point de départ pour définir l'auteur construit.

Le schéma ci-dessous présente une version plus complète du schéma de la communication littéraire.

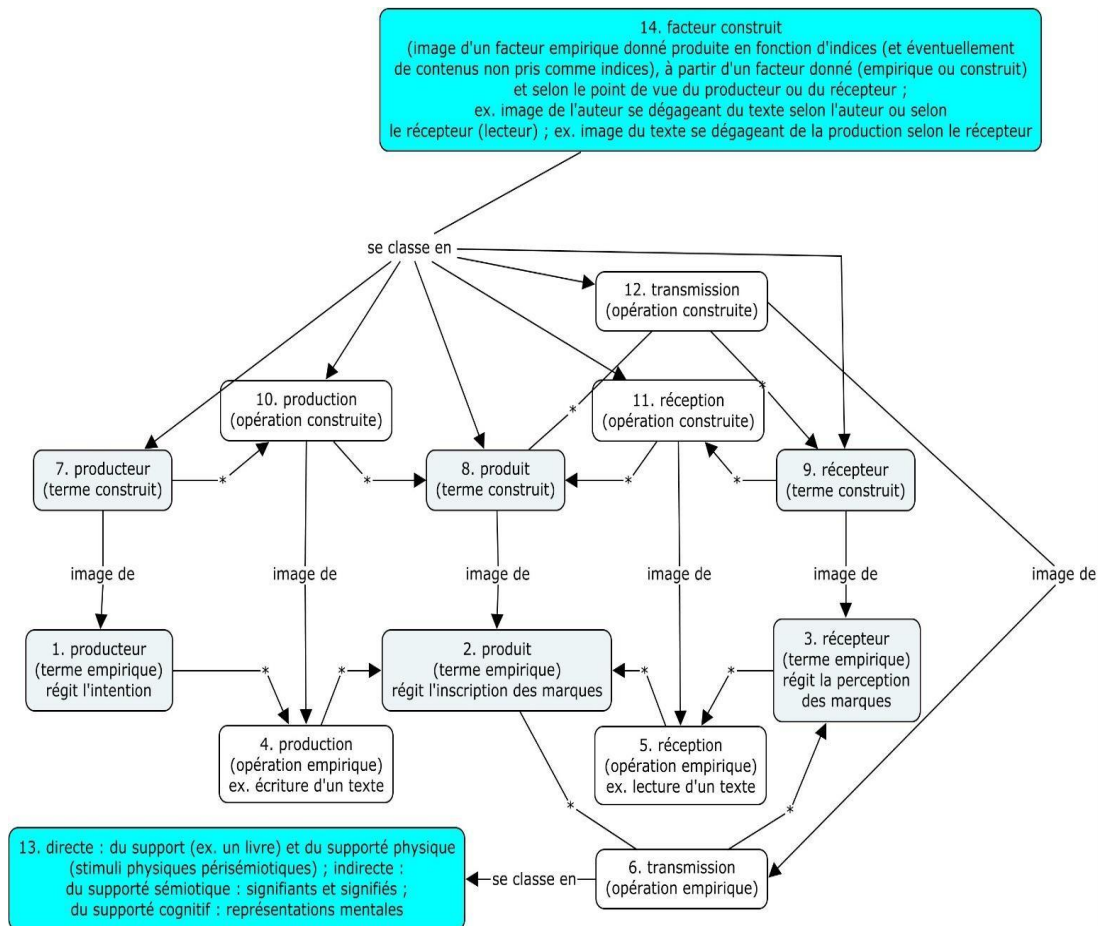


Figure 3 - Structure de la communication littéraire

### Structure, terme, relation et opération

Tout élément peut, en principe, être envisagé comme une structure. Une **structure** est une entité constituée de termes, de relations et d'opérations. Une relation est un lien établi ou reconnu entre une unité et elle-même (relation réflexive) ou une unité et au moins une autre unité (relation transitive). Les unités reliées sont appelées **termes** ou *relata* (*relatum* au singulier). Les **opérations** sont des actions ou processus effectuées sur les termes, les relations ou les opérations. → **Opérations**.

### Typologie des relations

L'analyse sémiotique peut consister, notamment, à établir des relations

entre termes ou à reconnaître des relations instaurées entre termes. Il y a plusieurs familles de relations. Voyons en quelques-unes.

1. Les relations comparatives sont principalement : l'**identité** (une page blanche et une autre) ; l'**altérité** (un stylo et la gloire) ; l'**opposition** (blanc et noir) ; l'**homologation** (oui / non corrélé avec le mouvement de la tête vertical / horizontal).

2. Les relations temporelles sont principalement : la **simultanéité** ; la **succession** (immédiate ou retardée, médiata) ; la **simultanéité-succession**.

3. Les relations présencielles sont principalement : la **présupposition simple** (la présence d'un loup présuppose celle d'un mammifère, mais un mammifère présent n'est pas nécessairement un loup) ; la **présupposition réciproque** (l'endos d'une feuille présuppose son verso et vice-versa) ; l'**exclusion mutuelle** (une porte est soit ouverte, soit fermée, elle ne peut être les deux en même temps) ; la **corrélacion directe ou corrélacion converse** (plus d'une chose donne plus d'une autre chose, etc. : par exemple, plus de pauvreté augmente les problèmes de santé) ; la **corrélacion inverse** (plus d'une chose donne moins d'une autre chose, etc. : par exemple, plus d'éducation diminue la pauvreté).

4. Les relations de globalité / localité sont principalement les relations : méréologiques (impliquant **touts** et **parties**) ; ensemblistes (impliquant **classes** et **éléments** classés dans des classes) ; typicistes (impliquant **types** ou modèles et **occurrences** ou manifestations d'un modèle : par exemple, l'arbre type dans mon esprit et l'arbre occurrence devant mes yeux dans la forêt).

### **Typologie des opérations**

Avec les relations et les termes, les opérations sont les unités constitutives d'une structure.

Une opération est faite de quatre grands éléments : (1) un **sujet opérateur**; (2) l'opération proprement dite qu'il effectue, c'est-à-dire une action (un processus) ; (3) l'objet (ou **opérande**) qui subit cette opération ; (4) le résultat de cette opération. Prenons un exemple simple :  $1 + 1 = 2$ . L'addition est l'opération proprement dite ; celui qui additionne est le sujet opérateur ; les deux 1 sont l'objet de l'opération ; et le 2 est le résultat de celle-ci. Comme toute action, l'opération fait passer d'un état initial (les opérandes) à un état final (le résultat). Les objets subissant l'opération correspondent à l'un ou l'autre des trois constituants d'une structure : les termes, les relations (unissant les termes) ou les opérations (transformant ou caractérisant les termes, les relations ou les opérations).

Une opération caractérise ou encore transforme un objet. Les **opérations de caractérisation** dégagent des propriétés d'un objet, par décomposition (mentale), classement, typicisation ou catégorisation, comparaison, etc. Les **opérations de transformation** :

1. Produisent (par création *ex nihilo*, par émanation d'une occurrence à partir d'un type, d'un type à partir d'occurrences ou par construction à partir de matériaux donnés comme préexistants) des objets (au sens large, ils peuvent être mentaux) ;

2. Détruisent (par annihilation, c'est-à-dire sans résidu, ou par déconstruction complète) des objets ;

3. Ou transforment des objets.

À l'élément source de la transformation est généralement corrélée une position temporelle antérieure et à l'élément but, une position temporelle postérieure (par exemple, le roman adapté en film existait avant le film). Cependant, la relation peut être aussi considérée comme symétrique : l'élément but, par « détransformation », transformation inverse, (re)donne l'élément

source.

Il existe neuf grandes opérations de transformation. On aura, d'une part, six opérations extenses (sur les substances) :

1. **Adjonction** (par exemple, A devenant A, B) ;
2. **Suppression** (par exemple, A, B devenant A) ;
3. **Substitution** (par exemple, A, B devenant A, C) ;
4. **Permutation** (par exemple, A, B devenant B, A) ;
5. **Déplacement** (par exemple, un œil déplacé sur le ventre d'un monstre ; le déplacement, est plus général que la permutation, qu'il englobe, et il suppose une opération préalable de **placement**) ;
6. **Conservation** (extense ; par exemple, A, B demeurant A, B).

On aura, d'autre part, trois opérations intenses (sur les intensités) :

7. **Augmentation** (par exemple, d'une faible à une forte intensité) ;
8. **Diminution** (par exemple, d'une forte à une moyenne intensité) ;
9. **Conservation** (intense ; par exemple, une intensité demeurant moyenne).

La **conservation** est le fait qu'une opération donnée (qu'elle soit caractérisante ou transformationnelle) ne se produit pas. Pourquoi ne se produit-elle pas ? D'un point de vue dynamique, c'est par le manque de force de l'opération, ce qui revient à dire par l'application d'une contre-force active ou passive de puissance égale ou supérieure. On peut distinguer : la conservation non marquée : l'opération n'est pas attendue et ne se produit pas ; et la conservation marquée : l'opération est attendue (ce qui ne veut pas nécessairement dire souhaitée), mais ne se produit pas. Selon le cas, la conservation sera une non-adjonction, une non-suppression, etc.

Mise à part la création *ex nihilo*, les opérations de transformation, qu'elles soient sémiotiques ou non, soit transforment un objet sans en produire

un second, soit produisent un second objet qui est (ou est envisagé comme) la transformation d'un premier objet. C'est à ces dernières opérations, que l'on peut appeler **duplicatives** (nous réservons le terme de **réduplication** pour la duplication parfaite, la copie « parfaite » d'un élément), que nous nous attarderons maintenant, en distinguant les opérations sémiotiques (il y a des opérations non sémiotiques) de transposition et de diaposition (transformations sémiotiques non transpositives).

Si la transformation fait devenir un élément  $x$  d'un système  $a$  en un élément  $y$  qui lui est analogue dans un système  $b$ , on parlera de **transposition**. Par exemple, l'adaptation (par exemple, d'un roman en film), la traduction sont des transpositions. La transposition suppose donc le passage transformateur d'un « même » élément d'un système à un autre. Le mot « système » doit être entendu dans un sens très large : (1) arts (littérature, cinéma, etc.) ; (2) sémiotiques autonomes (littérature, cinéma, etc.) ; (3) sémiotiques dépendantes (éclairage, bruitage, musicage au théâtre, etc.) ; (4) langues (français, anglais, etc.) ; (5) discours (littéraire, philosophique, etc.) ; (6) genres (essai, poésie, théâtre, discours narratif ; tragédie, comédie ; etc.) et sous-genres (comédie de mœurs, etc.) ; (7) styles (simple, complexe, etc.), tons (sérieux, léger, etc.), registres (vulgaire, familier, etc.) ; etc. En ce sens, la transposition est « transsystémation » ou – puisqu'un système est producteur de normes et que toute norme est, semble-t-il, le fait d'un système – « transnormation ». La notion de **transcodage** (un texte transcodé en morse) est plus restrictive puisque tout système n'est pas un code au sens fort du terme (comme le code morse ou braille) ; au sens strict, un code peut être considéré comme un système symbolique, au sens où l'entend la sémiotique, c'est-à-dire un système ou à un élément (par exemple, telle lettre) correspond un et un seul autre élément (par exemple, telle suite de sons représentant telle lettre et seulement elle dans le



morse). Nous reviendrons sur la notion de système symbolique.

La frontière entre les transformations sémiotiques transpositives et les transformations sémiotiques qui ne sont pas transpositives, qu'on peut appeler **diapositives**, est sans doute relative. Par exemple, la réécriture d'un avant-texte (ou brouillon) en texte ou d'un avant-texte plus ancien en un avant-texte plus proche du texte final peut être vue comme une réécriture diapositive justement ou encore, s'il y a deux systèmes différents et si l'on veut en tenir compte (par exemple, si l'auteur a changé le genre d'un avant-texte à l'autre), comme une transposition. Bref, pour qu'il y ait transposition, il faut que l'on puisse et veuille identifier une ligne de fracture systémique séparant l'élément source et l'élément but.

### **Caractéristiques décidable et indécidable**

Toute analyse consiste à reconnaître ou à attribuer des propriétés (ou caractéristiques) à l'objet analysé. Toute propriété posée est décidable ou indécidable. Si l'on peut préciser la caractéristique possédée par l'objet, cette propriété et cet objet peuvent être dits « **décidables** » (par exemple, on soutiendra que deux éléments sont identiques). Dans le cas contraire, la caractéristique et l'objet sont dit « **indécidables** » (par exemple, on ne pourra dire si deux éléments sont identiques ou non). On peut ajouter aussi l'**indécidé**, soit le statut d'une caractéristique et de l'objet lorsqu'on n'a pas (encore) statué sur la présence de cette caractéristique dans l'objet analysé (par exemple, un accusé ne peut être déclaré ni coupable ni innocent avant la fin de son procès). Enfin, une caractéristique et son objet peuvent être **adécidés** ou **non posés** : la question de la présence de la caractéristique (ou de son caractère indécidable) ne se pose même pas (par exemple, juridiquement parlant, la culpabilité ne se pose pas pour une personne qui n'a pas été formellement accusée).

On peut distinguer l'indécidable agnostique et l'indécidable neutre.

L'**indécidable agnostique** apparaît lorsqu'on ne peut choisir la caractéristique mais que l'on sait que l'objet possède forcément une ou plusieurs des caractéristiques en jeu. Par exemple, le dilemme aristotélicien exclut le neutre (ni vrai ni faux) et le complexe (vrai et faux en même temps) : une proposition donnée est donc nécessairement soit vraie, soit fausse. Placé devant Aristote, un disciple pourrait bien être dans la situation où il sait que telle proposition doit nécessairement être soit vraie soit fausse, mais où il ne peut trancher. L'**indécidable neutre** réside dans le rejet des caractéristiques proposées. Par exemple, si les caractéristiques proposées sont uniquement le vrai et le faux et que l'on considère pourtant que la proposition n'est ni vraie et ni fausse, on se situe dans l'indécidable neutre. Si un neutre figure déjà dans les choix de caractéristiques et que l'on choisit ce neutre, on ne se situe pas dans l'indécidable neutre, qui supposerait également de rejeter ce neutre comme réponse valable. Par exemple, à l'opposée d'Aristote, Platon considérerait comme recevables les caractéristiques complexe (vrai et faux en même temps) et neutre (ni vrai ni faux en même temps). Dans ce contexte, si on choisit le neutre, on est dans le décidable. L'indécidable neutre serait, dans cet exemple, de considérer qu'aucune des quatre positions (vrai, faux, vrai et faux, ni vrai ni faux) n'est pertinente.

L'indécidable est toujours fonction de l'inventaire des valeurs parmi lesquelles choisir. Par exemple, si les valeurs sont vraies, faux et possible, la proposition « Il pleuvra demain à Londres » est décidable puisqu'elle sera déclarée possible. Si les valeurs sont vraies et fausses, cette même proposition est indécidable. Évidemment, l'inventaire des valeurs d'un sujet observateur peut varier par rapport à celui d'un autre sujet observateur. Par exemple, le juge demande à un jury qu'un accusé soit déclaré soit coupable, soit innocent, même si tel juré aurait bien le goût de le déclarer possiblement innocent.

Le sujet de référence est celui qui sert d'étalon ultime pour valider une proposition donnée : par exemple, tel personnage (sujet d'assomption) d'un texte dira que tel chat est noir, tandis que le narrateur omniscient (sujet de référence), et donc infaillible, dira que ce chat est plutôt blanc. En conséquence, une proposition jugée décidable (ou indécidable) par un sujet d'assomption peut très bien être en réalité indécidable (ou décidable) selon le sujet de référence.

L'**indécidable accidentel** ou conjoncturel se manifeste lorsque qu'il est impossible, selon le sujet observateur, de choisir une des valeurs proposées uniquement en raison de circonstances accidentelles qui empêchent la validation. Par exemple, le prisonnier au trou ne peut dire s'il fait soleil aujourd'hui. Ces circonstances défavorables peuvent être remédiables (le prisonnier aura accès à une cellule avec vue sur l'extérieur) ou irrémédiables (un Robinson perpétuel sur une île déserte qui ne saura jamais si ses actions en bourse ont monté ou baissé).

L'**indécidable essentiel** ou non conjoncturel est celui qui, selon un sujet observateur donné (qu'il soit d'assomption ou de référence), ne dépend pas des circonstances. Par exemple, il est sans doute à jamais impossible pour quiconque de savoir « ce qu'il y avait » au temps 0 de l'univers ; un déficient mental sera, de son point de vue, dans l'impossibilité absolue de savoir si deux plus deux font quatre ou trois ou cinq.

### **Perspectives catégorielle et graduelle sur les caractéristiques**

Toute caractéristique est intégrée dans une perspective catégorielle ou graduelle. La **perspective catégorielle** considère qu'une caractéristique est présente ou absente sans gradation. Par exemple, généralement, on considère qu'une affirmation est vraie ou fausse, sans gradation. La **perspective graduelle** inscrit la caractéristique dans une échelle. Par exemple, on peut être plus ou moins riche et plus ou moins pauvre. Nous parlons de perspective sur les

caractéristiques plutôt que de la nature des caractéristiques. En effet, par exemple, le vrai et le faux ne sont par nature ni catégoriel ni graduel et la logique moderne considère des degrés de vrai et donc de faux.

### **Caractéristiques obligatoire et facultative**

Toute caractéristique (d'un type : par exemple tel genre de texte ou d'une occurrence : par exemple tel texte) est obligatoire ou facultative. La caractéristique obligatoire ne pouvait pas ne pas être, ne pouvait pas ne pas se produire. La caractéristique facultative pouvait ne pas être, pouvait ne pas se produire. L'obligation / facultativité se définit relativement à un système. On peut distinguer entre le système naturel, où la caractéristique obligatoire relève d'une **loi** (par exemple l'eau bout à 100 degrés Celsius), et les systèmes culturels (dont les systèmes sémiotiques), où la caractéristique obligatoire relève d'une **norme**. Relativement à tel système (culturel), telle unité y trouve normée ou non. Une unité peut être facultative tout en étant normée. Par exemple, la sorcière est unité normée facultative d'un conte merveilleux (lequel est défini dans un sociolecte). Nous approfondirons plus loin les notions de norme, d'écart et de système.

### **Facteurs de relativité des caractéristiques**

Toute caractérisation, c'est-à-dire toute reconnaissance ou attribution d'une caractéristique à l'objet analysé, est faite en fonction de **facteurs de relativité** précis. Si ces facteurs changent, la caractéristique pourrait changer. On peut distinguer entre les facteurs naturels (par exemple, la pression d'un gaz varie en fonction du volume qu'on donne à ce gaz) et les facteurs culturels (produits par l'homme ou qui lui sont associés ; par exemple, telle personne trouve telle blague drôle et telle autre personne ne la trouve pas drôle).

Voici quelques facteurs de relativité importants : sujet observateur ; objet

observé ; temps de l'observation ; statut global / local (tout / partie, type / occurrence, classe / élément classé) considéré ; inventaire des éléments en présence ; culture considérée ; espace considéré ; etc. On peut aussi envisager les différents systèmes comme facteurs de relativité ou encore considérer qu'ils jouent en fait sur le sujet observateur (par exemple, le sujet observateur implicite dans l'idiolecte de tel auteur, disons Sade, verra la vertu comme négative). Dans ce dernier cas, il devient alors possible de distinguer entre le sujet observateur apparent ou sur-jacent (par exemple, tel Américain qui aime les hamburgers) et le sujet observateur sous-jacent (par exemple, la culture américaine qui valorise les hamburgers et dont tel Américain n'est en définitive que le porte-parole).

On peut soit passer d'une perspective à une autre (par exemple, d'un sujet observateur à un autre), soit passer d'un état d'un facteur à un autre état du même facteur (par exemple, un même sujet observateur pourra être transformé et les caractérisations qu'il produit être éventuellement modifiées en conséquence).

Donnons des exemples de certains facteurs. Voici un exemple, de variation en passant d'un type à un autre : dans un roman misogyne, la femme sera évaluée négativement, mais dans un roman féministe, elle sera évaluée positivement. Les mêmes principes valent : pour le passage d'un type à une occurrence ou manifestation de ce type (par exemple, on peut détester la poésie mais aimer tel poème) ; pour le passage d'une occurrence à une autre (par exemple, on n'aimera pas tel poème mais aimera tel autre poème). Les mêmes principes valent pour les autres statuts global / local (tout / partie, classe / élément). On peut cependant considérer que les variations globales / locales constituent en fait des variations appliquées sur les autres facteurs de relativité, notamment le sujet et l'objet.

L'inventaire des éléments en présence peut affecter la caractérisation ; par exemple, un homme petit aura l'air plus grand dans un groupe de petits hommes que dans un groupe de grands hommes.

On peut distinguer le passage d'un facteur de relativité à un autre (par exemple, d'un sujet observateur à un autre sujet observateur) et la transformation d'un même facteur de relativité (par exemple, jeune, tel sujet observateur aimait le chewing-gum et, vieux, ce même sujet observateur, mais modifié, la déteste). Enfin les facteurs de relativité peuvent être conservés et donc ils ne changeront pas ; la caractérisation est alors nécessairement conservée aussi. Par ailleurs, la caractéristique accordée à l'objet peut être conservée même en changeant un facteur de relativité (par exemple, si deux sujets observateurs considèrent comme positif un même objet). C'est pourquoi, il est plus juste de dire que les facteurs de relativité *sont susceptibles* de changer la caractérisation.

Les facteurs de relativité peuvent être « réels » ou encore thématiques dans un produit sémiotique (par exemple, un article de journal, un roman, une peinture), c'est-à-dire intégrés dans le contenu sémantique de celui-ci. Par exemple, les politiciens réels évoqués dans un article de journal, les personnages d'un roman sont des observateurs thématiques, et la culture et le temps de l'histoire racontée dans laquelle ils évoluent sont également thématiques.

Le schéma ci-dessous reprend l'essentiel de notre propos et ajoute d'autres considérations (les numéros servent simplement de repères).

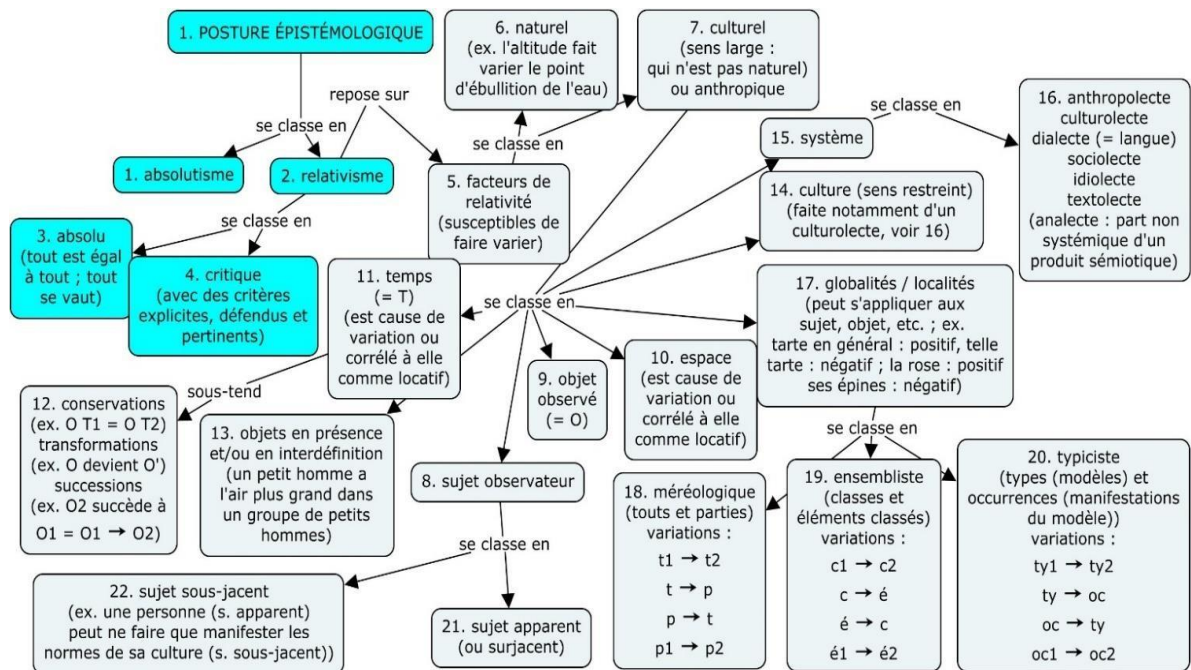


Figure 4 - Les facteurs de relativité

### Concepts complémentaires : l'exemple des feux de circulation

Comme toutes les disciplines, la sémiotique montre, décrit et explique la complexité de phénomènes complexes ou en apparence simples. Les feux de circulation constituent un exemple de système sémiotique simple mais déjà plus complexe qu'il n'y paraît. Nous évoquerons ici des feux de circulation standard (du moins ceux que nous connaissons au Québec) sans tenir toujours compte des multiples variétés qui en existent. En bon pédagogue (et démagogue), nous utilisons un domaine qui touche et intéresse (presque) tout le monde : l'automobile...

### Signifiants

Les trois signifiants principaux des feux de circulation sont associés, chacun à une couleur : *vert*, *jaune*, *rouge*. Ces signifiants utilisent donc uniquement l'un des cinq **canaux** sensoriels, l'un des cinq sens : la vue (par opposition aux signes auditifs, olfactifs, tactiles et/ou gustatifs). Plus précisément, ce sont les stimuli physiques associés à ces signifiants qui passent

par ces canaux sensoriels.

Dans un même système de signes, les signifiants doivent respecter le principe d'une **marge de sécurité** suffisante, et nous ne parlons pas ici d'abord de sécurité routière... Nous parlons de marge de sécurité sémiotique entre un signe et un autre, un signifiant et un autre, un signifié et un autre, un stimulus physique et un autre, etc., marge qui doit être suffisante pour permettre de les distinguer. Par exemple, en principe, des feux de circulation pourraient employer, au lieu du vert, du jaune et du rouge, les trois couleurs suivantes : *vert foncé, vert moyen et vert pâle*. On comprend que la minceur de la marge de sécurité entre ces stimuli physiques et les signifiants qui leur correspondent diminuerait également la sécurité routière...

### **Redondance et bruit**

Dans les feux de circulation, les couleurs sont souvent associées à d'autres types de signifiants visuels (associés aux mêmes signifiés que les couleurs), à savoir des formes (par exemple, *carré + rouge, cercle + vert*, etc.), des positions (*haut, milieu, bas* ou *gauche, milieu, droite*). Cette association produit une **redondance sémantique**, c'est-à-dire le phénomène de répétition d'un même contenu (signifié, sème), soit par son association avec plusieurs signifiants différents présents, soit par la répétition du signe dans lequel ce contenu se trouve. Notons qu'il existe aussi une **redondance expressive** (redondance des signifiants et des phèmes). La redondance vise à contrer ce qu'on appelle, en théorie de l'information, le **bruit**, c'est-à-dire ce qui empêche ou pourrait empêcher la **transmission** et l'**interprétation** (ou **réception**) correcte du message produit lors de l'**émission** ou **production**. La redondance vise à s'assurer que le récepteur (le conducteur ou le piéton) perçoit bien le signe, notamment lorsque les circonstances sont défavorables (éblouissement, daltonisme, distraction, etc.). Ainsi, pourquoi le téléphone sonne-t-il à plusieurs



reprises alors qu'une seule fois eût suffi ? Pour s'assurer qu'au moins un des signes répétés soit perçu.

### **Signifiés**

À chaque couleur des feux est associée un seul signifié, distinct de celui des autres couleurs : 'traversez' pour *vert*, 'préparez-vous à arrêter' pour *jaune*, 'arrêtez-vous' pour *rouge*.

### **Polysémie et synonymie**

Lorsque deux signifiés et plus sont associés à un même signifiant, on parle de **polysémie**. Dans le cas contraire, on parle de **monosémie**. Les feux de circulation sont monosémiques.

### **REMARQUE : POLYSÉMIE ET HOMONYMIE**

Le mot « polysémie » reçoit un sens particulier en linguistique, où il indique une forme moins accentuée de différence entre signifiés que dans l'homonymie. Ainsi, le signifiant *bouche* peut être associé à deux signifiés en relation de polysémie, 'bouche de métro' et 'orifice buccal'. À l'opposé, le signifiant *faux* peut être associé à deux signifiés en relation d'homonymie : 'instrument agricole' et 'erroné'.

Lorsqu'un même signifié est associé à deux signifiants ou plus, on parle – dans le cas des signes linguistiques – de **synonymie** : par exemple, pour ce qui est de « mourir » et « décéder ». Pour les signes en général, on peut parler de **synomorphie**. → **Relations lexicologiques généralisées**. Dans le système sémiotique qui nous intéresse, on trouve des « synonymes » : ainsi le signe fait de *rouge* + 'arrêtez' a-t-il pour équivalents, même s'ils sont moins importants, *haut* + 'arrêtez' (dans une disposition verticale, le feu rouge est généralement situé au sommet) et *carré* + 'arrêtez'.

### **REMARQUE : IMPOSSIBILITÉ DE LA SYNONYMIE PARFAITE**

La synonymie parfaite n'existerait pas, du moins dans les systèmes

linguistiques, comme le prouve la disparité dans les emplois des signes synonymiques : ainsi « décéder » se distingue de « mourir » par son appartenance à un registre de langue plus élevé et son application aux seuls êtres humains, sauf emplois rhétoriques particuliers (on ne parle pas normalement d'« un chien décédé »). Le principe de **solidarité** (qui est une présupposition réciproque) entre signifiant et signifié explique l'absence de véritables synonymes. Selon ce principe, dès qu'on change de signifiant, on change de signifié et vice-versa. Par exemple, si on change le phonème *b* de « bas » pour un *p*, non seulement on change le signifiant mais également le signifié qui l'accompagne (un bas n'est pas un pas...).

### **Systèmes symbolique, semi-symbolique et sémiotique**

En tant que produit (c'est-à-dire ce qui est le résultat d'un processus de production), un **système** est un tout dont les parties sont reliées de manière telle que si l'on modifie une des parties, on affecte d'autres parties et le tout. Par exemple, un texte poétique est un tel système, puisque si on change un mot, on change, fut-ce minimalement, le sens de certains autres mots et donc du texte entier. On peut postuler que tous les phénomènes sont de tels systèmes ou encore considérer que seulement certains d'entre eux le sont.

Dans une deuxième signification, en tant qu'instance contrôlant la production et la réception (par exemple, la lecture d'un texte) des produits, un système est un répertoire de normes réglant la création, la transformation et la combinaison d'unités ainsi qu'un répertoire d'unités préétablies, normées (qui sont des types). Un système est reconnu par les régularités (la répétition simple étant le minimum de régularité) qui informent (mettent en forme) le produit sémiotique qui est régi par le système. Une sémiotique, par exemple la sémiotique textuelle, est un système. Lorsque deux sémiotiques ou plus sont combinées, il y a un phénomène **polysémiotique** (par exemple, la parole et l'image dans un film

ou, dans les feux de circulation, le système des couleurs et le système de formes géométriques).

Un système de signes ou, plus généralement, une relation entre éléments quelconques sera soit (1) symbolique, soit (2) semi-symbolique, soit (3) sémiotique (le mot « sémiotique » prend alors un sens restreint et particulier). (1) Lorsqu'un et un seul signifiant est associé à un et un seul signifié, on parle de **système symbolique**. C'est le cas du « langage » des fleurs (*rose* = 'amour', *tulipe* = 'amitié', etc.), etc. (2) Un système est **semi-symbolique** si à une opposition du signifiant correspond (est homologuée) une opposition du signifié. Les gestes sont souvent de nature semi-symbolique, il en va ainsi de l'opposition *mouvement vertical* / *mouvement horizontal* de la tête qui est homologuée à l'opposition 'oui' / 'non'. Il y a **homologation** lorsque au moins deux oppositions correspondent terme à terme, par exemple le mouvement vertical de la tête et le oui, d'une part, et le mouvement horizontal de la tête et le non, d'autre part. Les feux de circulation correspondent partiellement à cette définition : en effet, si le rouge et le vert sont opposés en tant que couleurs complémentaires, le jaune ne trouve pas de véritable opposé dans ce système. Il n'empêche que chacune des trois couleurs peut participer par ailleurs d'autres oppositions culturellement définies (au sein d'une même culture ou d'une culture à une autre) ; par exemple le rouge et le noir sont opposés dans plusieurs cultures, notamment africaines. (3) Enfin, les autres systèmes sont dits **sémiotiques**. La langue (le français, par exemple) est un de ces systèmes. En effet, du moins au niveau des phonèmes, à un signifiant ne correspond pas un et un seul signifié ; par exemple le phonème *o* est associé aux signifiés 'eau', 'haut', etc. Les feux de circulation constituent un système sémiotique, puisqu'il y a plusieurs signifiants (colorique, géométrique et positionnel) pour un même signifié (ou encore on peut dire qu'il y a trois systèmes symboliques «

superposés »).

### **Arbitraire et convention du signe**

L'association entre une couleur des feux de circulation et son signifié est **arbitraire** (non motivée). Tout signifiant pourrait en principe être joint à tout signifié. Pour être correctement interprété, le signe s'appuie cependant sur une **convention** (en ce sens, mais en ce sens seulement, il est **motivé**). La preuve en est, pour les feux de circulation, que d'autres cultures ou sociétés (le Japon, l'Australie) associent *jaune* et 'arrêtez'... Évidemment, nos feux de circulation à nous (il faudrait vérifier pour ceux des autres) reçoivent une certaine motivation puisqu'une association (plus exactement une homologation) générale existe dans notre culture entre *rouge / vert* et 'néfaste' / 'bénéfique'. Il n'empêche que cette association générale est elle-même arbitraire, même si elle peut recevoir une justification rationnelle (par exemple, le rouge évoquerait le sang versé, le vert la croissance végétale, la vitalité ; mais on trouve aussi des associations qui vont dans le sens inverse, comme le teint vert et la maladie). Même si elles sont en principe arbitraires, des contraintes, différentes pour chaque type de signifiants et type de situations, pèsent sur les associations entre signifiants et signifiés. Ainsi, on voit mal des feux de circulation employant un signifiant noir, alors que la plupart des textes écrits privilégient cette couleur pour les graphèmes...

Soit trois des sortes de signes distinguées par Peirce : **icône** (une photographie, un panneau de traverse d'écoliers où figure une silhouette humaine) ; **indice** (signes de type si... alors... : la fumée pour le feu, la queue d'un chat caché pour le chat entier) ; **symbole** (le mot « papa »). Le signe le plus arbitraire est évidemment le symbole, qui repose sur un lien de codification fort : il n'y a pas de lien de similarité (icône) ou de contiguïté, de proximité (indice) entre « papa » et ce qu'il désigne ; à preuve, en anglais, le mot pour

désigner le même référent est « *father* ». Un même signe peut être utilisé de plusieurs manières, par exemple comme symbole de quelque chose et indice d'autre chose. Ainsi, les feux de circulation sont avant tout des symboles, mais ils peuvent servir, par exemple, comme indice d'une intersection invisible au loin, comme indice de la société qui a produit les feux. Tout produit, sémiotique est indice de son producteur et, plus généralement, de sa production et de son contexte de production ; il est également indice des récepteurs attendus ou souhaités et non attendus ou non souhaités et du contexte de réception attendu ou souhaité et non attendu ou non souhaité. Les feux de circulation représentés sur un panneau de signalisation routière sont évidemment une icône des vrais feux de circulation.

### **Signes uniques / répétés et silence sémiotique**

Dans le monde des signes, un signe (1) apparaîtra ; (2) se maintiendra (tel quel ou transformé) plus ou moins longtemps ; (3) disparaîtra (avec ou sans « descendance ») ; (4) il sera éventuellement précédé et/ou suivi d'un moment de silence plus ou moins long ; et, dans le cas où le signe n'est pas solitaire (**signe unique**) dans le fil du temps ou n'est pas le dernier signe du produit sémiotique, il (5) cédera sa place à un autre signe (qui en sera ou non un « descendant », un « héritier ») ou encore sera répété (**signe répété**). Évidemment, plusieurs signes peuvent être coprésents en même temps.

Le silence sémiotique absolu n'existe pas (du moins si l'on définit très largement la notion de signe) : il y a toujours un signe là où il semble ne pas y en avoir, fut-ce un simple « bruit de fond » sémiotique. Cependant, il y a **silencesémiotique** (relatif et marqué) lorsqu'un signe attendu (l'amant attend un « oui » à sa demande en mariage) ou un type de signe attendu n'apparaît pas (l'amant attend une réponse de type « oui », « non », « peut-être » à sa demande en mariage). Distinguons le silence sémiotique non marqué (il n'y a pas

d'éléphant sur une scène de théâtre et personne ne s'en étonne et même n'y pense) et le silence sémiotique marqué (il n'y a pas d'éléphant sur la scène d'un cirque traditionnel).

Ainsi, les feux de circulation emploient les signes uniques et les signes répétés (feux clignotants). Dans la « langue » des feux de circulation, il n'y a pas de place pour le silence sémiotique (par exemple, celui qu'il y aurait dans la succession « feu vert » → aucune lumière → « feu jaune » → aucune lumière → « feu rouge » → aucune lumière, etc.). Contrairement à ce qui se produit dans d'autres systèmes sémiotiques, l'absence d'un signe n'y est pas un signe ; pour des raisons de sécurité, il n'existe pas, semble-t-il, de feux de circulation avec une seule couleur (par exemple, l'absence de rouge signifierait 'roulez', sans nécessiter la présence d'un feu vert). Pour les mêmes raisons de sécurité, on a cru bon d'insérer entre les deux signes opposés, « feu rouge » et « feu vert », un signe intermédiaire, « feu jaune ». Il est intermédiaire dans deux sens du mot : dans le temps (il est au milieu de la séquence, nous y reviendrons) et, bien sûr, dans la signification. Dans la signification, il peut être vu comme ce qu'on appelle en sémiotique un **terme neutre**, c'est-à-dire un signe qui marque l'absence des deux termes opposés : il signifie 'ni l'un ni l'autre', ou encore comme un **terme complexe**, signifiant un peu de l'un ('traversez si vous avez franchi la ligne d'arrêt...') et un peu de l'autre (... 'mais arrêtez si vous n'avez pas encore franchi la ligne d'arrêt'). → **Carré sémiotique**.

### **Signes successifs / simultanés, paradigme / syntagme**

Tout **langage** (au sens large de système sémiotique : langues, langage visuel, etc.) est fait de signes stéréotypés ou possibles (par exemple, les néologismes) et de normes, plus ou moins contraignantes, touchant la production, la combinaison et l'interprétation de ces signes. Certaines de ces contraintes sont temporelles. Deux événements, par exemple deux signes, seront

en (1) **simultanéité** (ils sont concomitants et apparaissent et disparaissent en même temps) ; (2) en **succession** immédiate ou médiate (après un intervalle de temps) ; (3) en **simultanéité partielle** (l'un commence plus tard que l'autre, mais avant que ce dernier ne soit terminé, et se termine après ce dernier ou avant ce dernier).

Dans la « langue » des feux de circulation, comme dans la vraie langue, deux signes ne peuvent être émis en même temps (sauf exception : par exemple deux mots imprimés exactement au même endroit). Dans la langue, du moins dans sa manifestation orale, des raisons phonétiques expliquent cette règle : on peut difficilement prononcer deux phonèmes (plus exactement : phones) à la fois. Dans les feux de circulation, ce sont des impératifs de sécurité et de cohérence qui l'excluent : tous les signes ne peuvent que se succéder, sans aucune simultanéité et sans « silence », donc sans succession médiate. On dira que les signes s'excluent mutuellement : un seul signe peut être **actualisé** (il est présent dans l'énoncé et dans le paradigme) à la fois, les deux autres doivent demeurer **virtualisés** (ils sont absents de l'énoncé, mais présents dans le paradigme). Cela a pour conséquence que ce qu'on appelle un **contraste**, soit la coprésence dans un énoncé de deux signes dont le contenu est opposé (ici « feu rouge » et « feu vert »), y est impossible. Du moins, il y est impossible dans une stricte simultanéité.

Un **paradigme** est un ensemble de signes (ou de signifiants ou de signifiés) équivalents virtualisés dans lequel on choisit un ou des signes (ou signifiés ou signifiants) qui seront actualisés dans un syntagme. Un **syntagme** est un groupe de signes actualisés et se succédant dans le temps au sein d'un même produit sémiotique (par exemple, une phrase est un groupe de mots et à cet égard, un syntagme) ; il existe aussi des « syntagmes », au sens large, sans succession temporelle obligatoire et définie, par exemple dans une image fixe,

dans une sculpture.

Les feux de circulation ont un seul paradigme de signes, composé de seulement trois signes. Ils fonctionnent avec un syntagme obligatoirement à trois positions temporelles et spatiales. À chaque position dans le temps, un seul signe (du moins colorique) est actualisé. À chaque position dans l'espace (par exemple, dans une orientation horizontale : gauche, milieu, droite), un seul signe, toujours le même, est actualisé ; pour des raisons de sécurité, on ne préconise pas l'usage d'une seule lampe diffusant plusieurs couleurs (mais il existe des feux de piétons où les signes « traversez » et « ne traversez pas » sont localisés exactement au même endroit). Parmi toutes les combinaisons possibles, une seule est autorisée : « feu vert » → « feu jaune » → « feu rouge » →, etc. Évidemment, d'une part, la question de l'œuf ou la poule s'applique : quel est le premier signe à apparaître dans l'absolu (ici nous avons choisi « feu vert ») ? ; d'autre part, le moment où les feux de circulation apparaissent dans notre champ visuel pourra ne pas correspondre avec la première position logique de la séquence (on peut arriver sur le vert, comme sur le jaune ou le rouge). Ce syntagme est, en principe, répété à l'infini et ce, sans aucun « signe de ponctuation » qui en marquerait la fin avant sa répétition (par exemple, un silence sémiotique visuel). Bref, il s'agit d'un phénomène parfaitement cyclique (le début et la fin se succèdent et se confondent). Cependant, dans le syntagme lui-même, le jaune peut être vu comme un tel signe de ponctuation entre le vert et le rouge (mais pas entre le rouge et le vert, sauf dans certains pays). Quant à leur durée, les signes ne sont pas égaux : normalement, le feu jaune dure moins longtemps que les deux autres ; la durée relative des feux rouge et vert est réglée en principe en fonction de l'importance de l'axe routier en cause. Sur un axe important, le feu vert durera en principe plus longtemps que sur l'axe perpendiculaire moins important. Nous touchons là les misères et splendeurs de



la programmation des feux de circulation sur une base individuelle et dans leur enchaînement de syntagmes (synchronisation). Et la sémiotique nous ramène, par des voies inattendues, à des questions cruellement quotidiennes...

### **APPLICATION : LA COULEUR DES DESSOUS FÉMININS**

Comme dans la section précédente nous avons déjà illustré les notions sémiotiques présentées, nous nous contenterons ici d'une courte application coquine : étudier le système des couleurs des dessous féminins (plus complexe et structuré que celui des dessous masculins, ce sera notre justification). Il s'agira de stipuler les sèmes (éléments composant un signifié) associés à ces couleurs, qui sont autant de signifiants. Opposons les couleurs de dessous dont les signifiés sont relativement précis (blanc, beige, rouge, etc.) et celles dont les signifiés demeurent flous (turquoise, émeraude, brun, etc.), et concentrons-nous sur les premières. Retenons les couleurs suivantes : blanc, beige, rouge, rose et noir. Indépendamment de leurs signifiés, certaines paires de ces couleurs forment des oppositions assez nettes (blanc / noir, rouge / noir, rouge / blanc) et d'autres pas, du moins pas directement (rose / rouge, beige / noir, etc.). De nombreuses oppositions se forment en ce qui a trait aux signifiés de ces couleurs. Lorsqu'une opposition du signifié est corrélée à une opposition du signifiant, on obtient un système ou une relation semi-symbolique (et également une homologation). Il apparaît donc que le système des couleurs des dessous féminins est un système partiellement sémiotique et partiellement semi-symbolique. Chose certaine, il ne s'agit pas d'un système symbolique puisqu'un même signifié peut relever de deux couleurs différentes, comme on le verra.

Le tableau suivant présente les principaux sèmes que nous croyons pouvoir rattacher à chaque couleur retenue. Il va de soi que cette analyse est somme toute grossière et que de nombreux raffinements seraient susceptibles de la préciser (par exemple, un dessous blanc mais avec force dentelles n'est peut-

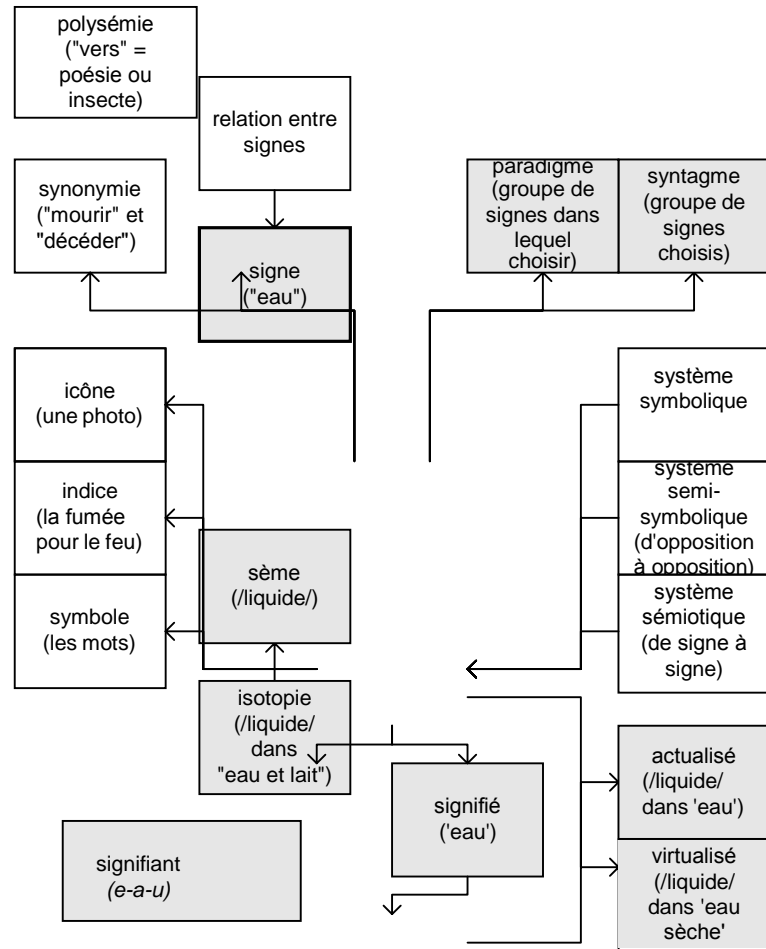
être plus spontanément associé à l'ingénuité de la jeune fille). Le signe d'addition indique la présence du sème et le point d'interrogation, un doute. Se rappeler qu'un élément peut-être au premier ou au second degré (par exemple, le kitsch assumé d'une esthète avant-gardiste), réel ou feint (par exemple, la fausse ingénuité d'une délurée).

### **Sèmes associés aux couleurs des dessous féminins**

SIGNIFIANT SÈME	<i>blanc</i>	<i>beige</i>	<i>rouge</i>	<i>rose</i>	<i>noir</i>
/jeune fille/	+			+?	
/femme/		+	+	+	+
/vie quotidienne/	+	+		+?	
/activités sportives/	+				
/occasion spéciale/			+	+	+
/passion/			+		+
/romantisme/	+			+	
/démodé, kitsch/		+		+?	
/chic, classique/			+	+?	+
/ingénuité/	+			+	
/assurance sexuelle/			+		+
autres sèmes	/pureté/		/provocation/	/douceur/ /féminité/	/mystère/, /sadisme/

# SCHEMA SYNTHETIQUE

## Schéma synthétique des notions de sémiotique



### LÉGENDE

1. Lien fléché à orientation verticale : décomposition (par ex., un signe se décompose en signifiant et signifié)
2. Lien fléché à orientation horizontale : classement (par ex., un signe ou un sème se classe selon qu'il est actualisé ou virtualisé)

## EXERCICES

**A. Pour chacun des énoncés qui suit, déterminez si le phénomène est, dans un premier temps, (1) artificiel ou (2) naturel et, dans un second temps, établissez si ce même phénomène est (a) produit explicitement pour signifier, (b) produit explicitement comme fonction, (c) identifié avec des choses ou des événements naturels, (d) émis inconsciemment par un agent humain.**

1. Le chien de Paul boie.
2. Un marin envoie un S.O.S.
3. L'herbe est devenue jaune.
4. La peinture pèle sur la maison des Côté.
5. Un chien aboie.
6. Une femme revêt un manteau de fourrure.

**B. Identifiez les fonctions (première et seconde) des signes suivants.**

1. Un poncho de laine
2. Un stylo de marque Mont-Blanc
3. Un kilt
4. Une voiture Ferrari
5. Un restaurant McDonald's en Inde

**C. Analysez le passage suivant à la lumière de la classification des signes d'Eco. Identifiez les signes le plus justement possible. Par exemple, s'il s'agit d'un signe à fonction mixte, identifiez les fonctions première et seconde ; s'il s'agit d'un signe naturel émis inconsciemment par un agent humain, identifiez la sous-classe (symptôme, etc.), et ainsi de suite.**

La nuit était sombre, le vent faisait trembler la chaumière, mal assurée sur ses fondements, et quelques gouttes de pluie poussées par l'orage suintaient au travers des planches, mal jointes, de son toit. Le tonnerre se faisait entendre au loin. Tout présageait une nuit horrible. Amand avait froid (p. 19).

Philippe Aubert de Gaspé fils, *L'influence d'un livre*, Montréal, Boréal Compact, 1996 [1837].

## OUVRAGES CITÉS

1. COURTÉS, J. (1991), *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette.
2. ECO, U. (1998), *Le signe*, Bruxelles, Labor.
3. EVERAERT-DESMEDT, N. (1990), *Le processus interprétatif : introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce*, Bruxelles, Pierre Mardaga Éditeur.
4. EVERAERT-DESMEDT, N. (2021), « La sémiotique de Peirce », dans Louis Hébert (dir.), *Signo*, <http://www.signosemio.com/peirce/semiotique.asp>
5. FOUQUIER, É. (1994), « Les effets du sémiologue », *Diogène*, Paris, 127, p. 121-143.
6. HÉBERT, L. (2016a), « L'analyse sémique », dans L. Hébert (dir.), *Signo*, <http://www.signosemio.com/rastier/analyse-semique.asp>
7. HÉBERT, L. (2016b), « La structure du signe. Le signe selon Klinkenberg », dans L. Hébert (dir.), *Signo*, <http://www.signosemio.com/klinkenberg/structures-du-signe.asp>
8. HÉBERT, L. (2017), *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images. Une introduction à la sémiotique appliquée*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges.
9. HÉBERT, L. (2021), « Les fonctions du langage », dans Louis Hébert (dir.), *Signo*, <http://www.signosemio.com/jakobson/fonctions-du-langage.asp>
10. HÉBERT, L. (2022), *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète*, Paris, Classiques Garnier.
11. HÉBERT, L. (2023), *Cours de sémiotique. Pour une sémiotique applicable*, Besançon / Québec, La Völva / Presses de l'Université Laval.

12. HÉBERT, L. (2023), *Dictionnaire de sémiotique générale*, dans L. Hébert (dir.), *Signo*, <http://www.signosemio.com/documents/dictionnaire-semiotique-generale.pdf>.
13. KLINKENBERG, J.-M. (1996), *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil.
14. RASTIER, F. (1996), « Problématiques du signe et du texte », *Intellectica*, 2, 23, p. 47-49.
15. RASTIER, F. (2016), « Sémiotique et sciences de la culture. Une introduction », *Texte !* [http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier/Rastier\\_Intro-Semiotique.pdf](http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier/Rastier_Intro-Semiotique.pdf).

Навчально-методичне видання

Мамосюк Олена Сергіївна

**Лінгвосеміотика**  
**(на базі французької мови)**  
**Курс лекцій**

*Друкується в авторській редакції*

Підп. до \_\_\_\_\_ . Формат А4. Папір офс.

Гарн. Таймс. Ум. друк. арк. \_\_\_\_ Обл. вид. арк.

Тираж 50 прим. Зам.